

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Rémi Robidoux, Marielle Duhème, Florent Ricard, Paul André Ricard et Howard Welburn formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**14-12-01-3682 Il est proposé par monsieur Howard Welburn  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014 à 19 h 03.

Adopté

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Séance ordinaire du lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
  - 1. Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de novembre 2014 :
    - Service des incendies;
    - Traitement des eaux;
    - Travaux publics et infrastructures;
    - Inspection municipale.
  - 2. Rapport sur la situation financière au 30 novembre 2014;
  - 3. Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 30 novembre 2014;
  - 4. Rapport sur la situation financière Investissement au 30 novembre 2014;
  - 5. Dépôt du registre de la réception de dons, de marque d'hospitalité ou des avantages reçus par un membre du conseil municipal;
  - 6. Dépôt du procès-verbal de correction pour la résolution no. 08-12-01-1657;
  - 7. Dépôt de la liste des contrats d'une valeur supérieure à 25 000 \$ accordés par la Ville de Huntingdon;
- D) Période d'information du maire;
  - Rapport du maire sur la situation financière;

E) Période de questions du public;

## **10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

- 10.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014;
- 10.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 novembre 2014;

## **20. – CONTRATS & ENTENTES**

### **20.1**

## **30. – ADMINISTRATION & FINANCES**

- 30.1 Autorisation de paiement - Quote-part du déficit 2013 du CIT du Haut-Saint-Laurent;
- 30.2 Approbation - Révisions budgétaires 2014 de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon;
- 30.3 Régie intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon - Adoption du budget 2015;

## **40 – RÉGLEMENTATION**

- 40.1 Approbation : Calendrier des séances du conseil pour l'année 2015;
- 40.2 Autorisation - Demande d'une servitude de maintien en état d'un empiètement pour l'immeuble du 18, rue Wellington, lot 3 230 483;
- 40.3 Autorisation - Demande d'une servitude de maintien en état d'un empiètement pour l'immeuble du 62, rue York, lot 3 230 407;

## **50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

- 50.1 Approbation - Désignation d'un conseiller à titre de maire suppléant pour les mois de décembre 2014 à février 2015;
- 50.2 Nomination du président du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Huntingdon;
- 50.3 Embauche de monsieur Billy Ival, au poste de chauffeur manœuvre sur appel pour le département des travaux publics et des infrastructures;

## **60. –VARIA**

- 60.1 Félicitations à madame Maude Laberge, première mairesse de la municipalité de Sainte-Martine;

### **60.2**

## **70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

### **70.1 :**

Levée de la séance

### **Adoption de l'ordre du jour**

14-12-01-3683

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Paul André Ricard  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014 tel que présenté et avec dispense de lecture. L'item varia demeure ouvert.

Le sujet suivant est ajouté :

- B.2 – Présentation des activités du Comité de tennis 2014 par monsieur Alain Boisvert.

Adopté

### **Présentation des activités du Comité de tennis 2014 par monsieur Alain Boisvert**

Monsieur Alain Boisvert présente son rapport concernant les activités de tennis qui ont eu lieu à l'été 2014. Il est très satisfait des nouveaux terrains de tennis. Cette année, il y a eu une augmentation importante de la fréquentation des terrains de tennis. Selon son calendrier, il y aurait eu 473 personnes qui ont fréquenté les terrains, mais il présume un achalandage de 600 à 700 personnes. Les cours de tennis étaient offerts aux enfants dès l'âge de 3 ans ainsi qu'aux adultes.

Il formule certaines recommandations telles que :

- la disponibilité d'un fonds de 500\$ par année pour prévoir l'entretien des infrastructures;
- l'installation d'un panneau de 4' x 8' indiquant les règlements (bilingue);
- l'installation d'une pancarte interdisant les animaux, les patins à roues alignées et les bicyclettes sur les terrains;
- la modification future de l'éclairage qui n'est pas adéquate;
- l'installation d'une bordure de 30 cm autour du terrain pour empêcher le gazon de pousser sur le terrain et la clôture.

Il remercie le directeur des travaux publics et des infrastructures, monsieur Marco Gauthier, avec qui il fut très agréable de travailler. Il remercie également madame Johanne Hébert pour sa précieuse collaboration.

### **Annonces et dépôt des documents**

#### **Dépôt des rapports des directeurs pour le mois de novembre 2014**

Les rapports des directeurs pour le mois de novembre 2014 du traitement des eaux, des travaux publics, de l'inspection municipale et de la sécurité incendie sont déposés au greffe.

#### **Rapport sur la situation financière au 30 novembre 2014**

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 30 novembre 2014.

#### **Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 30 novembre 2014**

##### **Comptes à payer –Novembre 2014**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 30 novembre 2014.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

#### **Rapport sur la situation financière Investissement au 30 novembre 2014**

##### **Dépenses d'investissement – Novembre 2014**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois de novembre 2014.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait parti intégrant du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

#### **Dépôt du registre de la réception de dons, de marque d'hospitalité ou des avantages reçus par un membre du conseil municipal**

En vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la greffière dépose le document «Registre des déclarations des membres du conseil de la municipalité qui ont reçu des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages pour l'année 2014». Aucun membre du conseil n'a fait de déclaration devant être inscrite au registre pour l'année 2014.

#### **Dépôt du procès-verbal de correction pour la résolution no. 08-12-01-1657**

En vertu de l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*, *L.R.Q., chapitre C-19*, la greffière est autorisée à modifier une résolution

pour y corriger une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents soumis à l'appui de la décision prise. Une modification est apportée à la résolution no. 08-12-01-1657 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal le 1<sup>er</sup> décembre 2008 ayant pour titre : «Résolution – Requête en démolition (121 rue Châteauguay)».

Le procès-verbal de correction est déposé par la greffière Denyse Jeanneau.

### **Dépôt de la liste des contrats d'une valeur supérieure à 25 000 \$ accordés par la Ville de Huntingdon**

Conformément à l'article 474.1 al. 3 de la *Loi sur les Cités et Villes* Monsieur le Maire André Brunette dépose la liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ et plus et des contrats de 2 000\$ et plus lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ conclus avec un même cocontractant.

### **Rapport du maire sur la situation financière**

Le dépôt du Rapport du Maire sur la situation financière de la Ville de Huntingdon est effectué par Monsieur le maire. Celui-ci fait un résumé de son contenu qui traite de la situation financière de la municipalité touchant les états financiers 2013, le rapport de l'auditeur indépendant, Goudreau Poirier Inc, le dernier programme triennal d'immobilisation 2014-2015-2016, les orientations générales du prochain budget et du prochain programme des dépenses en immobilisation, le nouveau Pacte fiscal ainsi que la rémunération versée aux élus.

### **Période d'information du maire**

- Le maire et le conseil s'objectent aux quotes-parts 2015 de la MRC du Haut-Saint-Laurent. Quatre municipalités sont aussi en accord avec la Ville de Huntingdon. La MRC a augmenté les quotes-parts de 10,4% ce qui signifie une augmentation de dépenses de 8,5% pour la Ville de Huntingdon.
- La MRC du Haut-Saint-Laurent a nommé André Brunette pour siéger aux comités suivant : Comité administratif, Centre Local de Développement, Fonds d'Investissement Local et au Comité sur la ruralité.
- La Ville devra éventuellement procéder aux nettoyagees des boues de ses étangs.
- M. Daniel Galipeau, résidant de Huntingdon et vétéran de la Deuxième Guerre mondiale recevra la plus haute distinction nationale du gouvernement de la France. Il sera nommé «*Chevalier de la Légion d'honneur de la République française*». M. Galipeau avait participé au débarquement de Normandie en juin 1944. Une cérémonie aura lieu le dimanche 7 décembre prochain à la Légion d'honneur de Huntingdon.

### **Période de questions du public**

*Les principales questions se résument comme suit :*

**Mme Bouchard :** *Elle demande où en sont rendues les démarches du retrait de la Ville du CIT du Haut-St-Laurent. Le maire lui*

*répond qu'il a reçu une réponse verbale qui serait favorable au retrait, mais il attend la confirmation écrite du ministre des Transports, monsieur Robert Poeti. La Ville veut mettre en place un service de transport vers Ormstown pour ses citoyens. Ils devront utiliser une carte d'identification délivrée par la Ville pour utiliser ce service. Le nouvel horaire de transport sera à déterminer et un service «à la carte» sera aussi disponible.*

## **10. – Adoption des procès-verbaux**

### **Séance ordinaire du 3 novembre 2014**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 3 novembre 2014 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

**14-12-01-3684**

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 3 novembre 2014 est adopté tel que soumis par la greffière.

Adopté

### **Séance extraordinaire du 13 novembre 2014**

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 13 novembre 2014 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

**14-12-01-3685**

**Il est proposé par monsieur Paul André Ricard  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 13 novembre 2014 est adopté tel que soumis par la greffière.

Adopté

## **30. – Administration & Finances**

### **Autorisation de paiement- Quote-part du déficit 2013 du CIT du Haut-St-Laurent**

**Considérant que** le CIT du Haut-St-Laurent a terminé l'exercice financier 2013 avec un déficit de 360 919 \$ ;

**Considérant qu'en vertu de l'article 10 de Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal le conseil d'un CIT ne peut pas se prévaloir de l'article 3 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux afin d'emprunter pour combler un déficit ;**

**Considérant que** le 10 novembre 2014, le CITHSL a facturé une quote-part supplémentaire aux municipalités membres afin de combler le déficit de 360 919 \$ et qu'à cet effet, une somme de 30 891.69 \$ a été facturée à la Ville de Huntingdon ;

**Considérant que** la Ville de Huntingdon a interrogé la directrice générale du CITHSL sur la méthode de répartition utilisée étant donné que le déficit n'a pas été réparti entre chacune des municipalités faisant partie du circuit concerné selon les circuits A ou B ou C et qu'en date des présentes aucune réponse ne lui été fournie.

**14-12-01-3686**

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Howard Welburn  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal autorise un paiement partiel de 25 000 \$ pour la quote-part supplémentaire de 30 891.69 \$ de la Ville de Huntingdon pour le financement du déficit de 2013, dans l'attente de recevoir les explications ou les corrections requises.

Que cette dépense soit financée à même le surplus accumulé au 31 décembre 2013.

Adopté

**Approbation des révisions budgétaires 2014 de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon**

**Considérant que** l'Office municipal d'habitation de Huntingdon a soumis à la Ville des révisions budgétaires pour l'année 2014 en date du 27 octobre 2014 ;

**14-12-01-3687**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal approuve les révisions budgétaires en date du 27 octobre 2014 de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon telles que présentées.

Adopté

**Régie intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon - Adoption du budget 2015**

**Considérant que** la Régie intermunicipale de la Patinoire Régionale de Huntingdon a préparé ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015 pour un montant de revenus et de dépenses de 352 700\$ et a établi le montant de la quote-part à 5,25\$ par habitant, ce qui représente une somme de 12 705 \$ pour la Ville de Huntingdon

**14-12-01-3688**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon accepte les prévisions budgétaires 2015 de la Régie intermunicipale de la

Patinoire Régionale de Huntingdon ainsi que le montant de la quote-part établi à 12 705 \$ pour l'exercice financier 2015.

Adopté

#### **40 – Réglementation**

##### **Calendrier des séances du conseil pour l'année 2015**

**Considérant que** l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

14-12-01-3689

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter le calendrier ci-après établissant la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2015, lesquelles débiteront à 19 heures:

- Lundi, le 12 janvier
- Lundi, le 2 février
- Lundi, le 2 mars
- Mardi, le 7 avril (6 avril : Lundi de Pâques)
- Lundi, le 4 mai
- Lundi, le 1 juin
- Lundi, le 6 juillet
- Lundi, le 10 août (3 août : retour des vacances)
- Mardi, le 8 septembre (7 septembre : fête du travail)
- Lundi, le 5 octobre
- Lundi, le 2 novembre
- Lundi, le 7 décembre

**QU'**un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la greffière conformément à la Loi des Cités et villes.

Adopté

##### **Demande d'une servitude de maintien en état d'un empiètement pour l'immeuble du 18, rue Wellington, lot 3 230 483**

**Considérant qu'**une servitude de maintien en état d'un empiètement est demandée pour l'immeuble du 18, rue Wellington, Huntingdon, connu et désigné comme étant le lot 3 230 483 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Huntingdon, dont la propriété appartient à madame Marie-Josée Fournier ;

**Considérant que** la Ville de Huntingdon est propriétaire de l'immeuble visant cette servitude d'empiètement dont la désignation est connue et désignée comme étant le lot 3 230 067 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Huntingdon, étant la rue Wellington ;

**Considérant que** l'escalier, la galerie et l'abri de la maison empiètent sur une partie du lot 3 230 067 appartenant à la Ville de Huntingdon (rue Wellington) en la manière décrite au certificat de localisation préparé par Pierre Meilleur, arpenteur-géomètre, en date du 19 septembre 2014, sous le numéro 6 550 de ses minutes ;



**Considérant que** cette demande de servitude réelle permet de maintenir en état de ce qui constitue un empiètement mineur sous la forme d'un escalier, d'une galerie et d'un abri sur le fonds servant (lot 3 230 067), et de les entretenir, réparer et au besoin de les reconstruire ;

**Considérant que** tous les frais de cette demande de servitude sont à la charge du demandeur ;

**14-12-01-3690**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal autorise la servitude de maintien en état d'un empiètement mineur, aux frais du demandeur, pour l'immeuble du 18, rue Wellington, Huntingdon, connu et désigné comme étant le lot 3 230 483 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Huntingdon, dont la propriété appartient à madame Marie-Josée Fournier .

**Que** le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'acte de servitude d'empiètement rédigé par Me Dolorès Pilon, notaire dans le district de Beauharnois.

Adopté

**Demande d'une servitude de maintien en état d'un empiètement pour l'immeuble du 62, rue York, lot 3 230 407**

**Considérant qu'**une servitude de maintien en état d'un empiètement est demandée pour l'immeuble du 62, rue York, Huntingdon, connu et désigné comme étant le lot 3 230 407 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Huntingdon, dont la propriété appartient à Gestion M.F. Gruber Inc./M.F. Gruber Holdings Inc.;

**Considérant que** la Ville de Huntingdon est propriétaire de l'immeuble visant cette servitude d'empiètement dont la désignation est connue et désignée comme étant le lot 3 230 047 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Huntingdon, étant la rue York ;

**Considérant que** l'enseigne empiète sur l'immeuble de la Ville (rue York) comme étant le lot 3 230 047 en la manière décrite au certificat de localisation préparé par Susanne Lalonde, arpenteur-géomètre, en date du 29 octobre 2014, sous le numéro 146 de ses minutes ;

**Considérant que** cette demande de servitude réelle permet de maintenir en état de ce qui constitue un empiètement sous la forme d'une enseigne sur le fonds servant (3 230 047), de l'entretenir, la réparer et au besoin de la reconstruire ;

**Considérant que** tous les frais de cette demande de servitude sont à la charge du demandeur ;

**14-12-01-3691**

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn  
Appuyé par monsieur Paul André Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal autorise la servitude de maintien en état d'un empiètement, aux frais du demandeur, pour l'immeuble du 62, rue York, Huntingdon, connu et désigné comme étant le lot 3 230 407 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Huntingdon, dont la propriété appartient à Gestion M.F. Gruber Inc./M.F. Gruber Holdings Inc., afin de maintenir l'enseigne dans sa situation actuelle.

**Que** le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'acte de servitude d'empiètement rédigé par Me Dolorès Pilon, notaire dans le district de Beauharnois.

Adopté

#### **50. –Nomination & Gestion du personnel**

##### **Désignation d'un conseiller à titre de maire suppléant pour les mois de décembre 2014 à février 2015**

**Considérant** qu'en vertu de l'article 56 de la *Loi sur les cités et Ville* L.R.Q., chapitre C-19, le conseil désigne, pour la période qu'il détermine, un conseiller comme maire suppléant lorsque le maire est absent du territoire de la municipalité ou est empêché de remplir les devoirs de sa charge ;

14-12-01-3692

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité**

**Que** le conseil nomme monsieur Howard Welburn à titre de maire suppléant pour la période des mois de décembre 2014 à février 2015.

Adopté

##### **Nomination du président du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Huntingdon**

**Considérant** la démission du président du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Ville de Huntingdon, monsieur Jean Lepage ;

**Considérant que** le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal la nomination de monsieur Rémi Robidoux, à titre de président du Comité ;

14-12-01-3693

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal nomme monsieur Rémi Robidoux à titre de président du Comité Consultatif d'urbanisme.

Adopté

##### **Embauche de monsieur Billy Ival, au poste de chauffeur manœuvre sur appel pour le département des travaux publics et des infrastructures**

**Considérant que** messieurs Luc Vaillancourt et Alexandre L'Heureux occupent maintenant un poste permanent à temps plein aux travaux publics ;

**Considérant que** la Ville de Huntingdon souhaite se doter d'une banque d'employés sur appel aux travaux publics ;

**14-12-01-3694**

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Howard Welburn  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal autorise l'embauche de Monsieur Billy Ival, au poste de chauffeur manœuvre sur appel pour le département des travaux publics et des infrastructures selon les conditions prévues à la convention collective.

**Que** l'embauche soit effective en date du 1<sup>er</sup> décembre 2014

**Que** l'embauche soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires.

Adopté

#### **60. –Autres**

#### **Félicitations à madame Maude Laberge, élue mairesse de la municipalité de Sainte-Martine**

**Considérant que** lors des élections partielles du 3 novembre 2014, la population a élu madame Maude Laberge au poste de mairesse de la municipalité de Sainte-Martine ;

**Considérant que** depuis la fondation de la municipalité, madame Laberge est la première femme élue au poste de mairesse.

**14-12-01-3695**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal offre à madame Maude Laberge ses plus sincères félicitations pour son élection à titre de mairesse de la municipalité de Sainte-Martine et lui souhaite la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions

Adopté

#### **70. –Rapport des comités et des conseillers**

**M. André Brunette :** Les membres du conseil portent à leur vêtement un ruban blanc pour supporter la cause «Non à la violence».

Le jeudi 4 décembre 2014 aura lieu la Guignolée des médias de 6 h00 à 18h00 à l'intersection du Pont Henderson et de la rue Châteauguay.

La parade du Père-Noël aura lieu le samedi 6 décembre 2014. Les conseillers sont invités à se présenter à la caserne des pompiers dès 9h00 ce samedi pour participer à la Guignolée de Huntingdon.

Les médias Radio-Canada, CTV et Global seront à la Légion d'honneur le dimanche 7 décembre pour honorer monsieur Daniel Galipeau.

**Mme Marielle Duhème** : Le 1<sup>er</sup> décembre était l'ouverture officielle des Habitations des Tisserandes. Le maire ainsi que le député de Huntingdon, monsieur Stéphane Billette étaient présents à la cérémonie. La Ville a reçu beaucoup d'éloges de la part de madame Marie-Josée Leduc pour sa généreuse contribution. Une plaque signée par le ministre Pierre Moreau a été remise à la Ville.

#### **Levée de la séance**

**14-12-01-3696**

**Il est proposé par monsieur Howard Welburn  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 20 h 20.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Denyse Jeanneau, Greffière